



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

BUREAU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

1^{ère} réunion de 2025

Séance du 27 mars 2025

Délibération

PV n° 6

Objet : Réforme de matériels

Date de convocation :
14 mars 2025

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars à 17 heures,

le bureau du conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'état-major du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

Membres en exercice : 5

Membres présents : 4

Messieurs Olivier DUQUESNOY, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Membre excusé : 1

Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Assistaient également à la réunion :

- A titre consultatif (arrêté n° 2021-09-093 du 28 septembre 2021 fixant la composition du conseil d'administration du SDIS de l'Aube et de son bureau)
Colonel Rémy ANDRIOT, Chef du corps départemental, Directeur départemental des services d'incendie et de secours.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

Ci-dessous, figure la liste des matériels **susceptibles d'être supprimés de l'actif du SDIS**, du fait de leur remise en état onéreuse, de leur vétusté ou de leur obsolescence.

Ces matériels peuvent faire l'objet d'un don ou être vendus.

En fonction de leur nature, ils seront prioritairement proposés lors d'une vente aux enchères aux centres de première intervention (CPI) communaux.

Lorsque ces matériels ne sont pas susceptibles d'être mis en œuvre par un CPI communal dans le cadre du règlement opérationnel ou lorsque la vente CPI est infructueuse, les matériels peuvent être mis en vente publique soit auprès de l'hôtel des ventes (SCP Boisseau et Pomez), soit auprès d'un site d'enchères en ligne (Agorastore SAS par exemple).

Liste des matériels

Engin	Immatriculation	Inventaire	Année	Kms	Cause	Destination
VL	9212PT10	3421A 3421B	2008	136970	Amortie - Vétusté	Vente
VL	BV-687-YH	2011719 2012006	2011	110076	Amortie - Vétusté	Vente
VL	CD-133-FT	2012098 2012135	2012	114545	Amortie - Vétusté	Vente
VL	BV-648-YH	2011178	2011	137652	Amortie - Vétusté	Vente
VL	BV-604-YH	2011181	2011	141639	Amortie - Vétusté	Vente
VLHR	BV-687-YH	2011179 2012006	2011	110076	Amortie - Vétusté	Vente
VSAV	DE-815-NB	2014055	2014	140963	Amortie - Vétusté	Vente
VSAV	CR-524-LL	2013002	2013	150840	Amortie - Vétusté	Vente
VSAV	CH-007-DF	2012161	2012	118485	Amortie - Vétusté	Vente
VSAV	DE-787-NB	2014056	2014	137017	Amortie - Vétusté	Vente
CCF	EL-773-MQ	2242	2002	35289	Amortie - Vétusté	Vente
CPCE	FF-476-YB	2019012	2008	326556	Amortie - Vétusté	Vente
VSR	EK-514-ME	2017069	2017	19096	Amortie - Vétusté	Vente
FPT	EL-757-MQ	2067	1995	48448	Amortie - Vétusté	Vente
FPTR	EL-222-MT	1722	1997	30483	Amortie - Vétusté	Vente
FPTR	EL-754-MQ	1809	1998	26730	Amortie - Vétusté	Vente
CEVAR	/	2151	2002	/	Amortie - Vétusté	Vente

VL : Véhicule de liaison

VLHR : Véhicule de liaison hors route

VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes

CEVAR : Cellule ventilation assistance respiratoire

CCF : Camion-citerne feux de forêts

VSR : Véhicule secours routier

FPT : Fourgon pompe tonne

FPTR : Fourgon pompe tonne rural

CPCE : Camion porteur de cellules

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

PREND ACTE du principe de la réforme de ces engins ;

AUTORISE le Président à faire procéder à la vente publique de ces véhicules soit auprès de l'hôtel des ventes (SCP Boisseau et Pomez), soit auprès d'un site d'enchères en ligne (Agorastore SAS par exemple).

02 AVR. 2025

Fait le

Votes pour : 4

*Messieurs Olivier DUQUESNOY, Philippe PICHERY,
Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.*

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY